

Santé Environnement Travail

Date de publication : 6 novembre 2025

Relevé de décisions de réunion

Réunion n° 9 du comité d'experts Santé Environnement Travail
(CE SET) du 6 septembre 2024

Seul l'avis final publié fait foi.

Présents

Membres du comité d'experts :

Jean Simos, Francelyne Marano, Christine Baruls, David Boels (à distance), Xavier Beauné (à distance), Marcel Calvez, Christophe Demattei, Jean-Dominique Dewitte, Radu Duca, Philippe Glorenc (à distance), Fabrice Leray (à distance), Muriel Prévot-Carpentier, Maria Ruiz (à distance)

Excusés/absents

Francesca Mancini, Olivier Merckel

Santé publique France

Coordination scientifique, Direction Santé Environnement Travail (DSET), Direction des Régions (DIRE), Direction Santé Environnement Travail et Direction Appui et Traitement et Analyses des données (DATA), Cellule régionale Occitanie (CR Occitanie)

Présidence

Jean Simos et Francelyne Marano assuraient la présidence de la séance pour la journée.

Le quorum est atteint.

Gestion des risques de conflit d'intérêts

Le résultat de l'analyse des liens d'intérêts déclarés dans les Déclaration Publique d'Intérêts (DPI) et de l'ensemble des points à l'ordre du jour n'a pas mis en évidence de risque de conflit d'intérêts pour les expertises ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions. En complément de cette analyse, la coordination scientifique du comité demande aux membres du Comité d'Experts Santé Environnement Travail (CE SET) s'ils ont des liens voire des conflits d'intérêts qui n'auraient pas été déclarés ou détectés. Les experts n'ont rien à ajouter concernant les points à l'ordre du jour de cette réunion ayant fait l'objet d'une finalisation.

1. Préambule

L'ordre du jour est approuvé par le Comité d'experts.

Le compte-rendu de la séance précédente (15 mai 2024) a été validé.

La séance a été enregistrée.

2. Dossier « Vallée de l'Orbiel »

Présentation des conclusions formulées par la cellule régionale Occitanie, sur la base des études menées suite aux inondations de 2028 : enquête PRIOR, étude de mortalité.

Temps de réflexions collectives du comité à partir de la question suivante : « Suite à l'ensemble des travaux menés dans la vallée depuis 2020 (mise en place d'un comité santé des parties prenantes, d'une étude PrioR de contexte local, d'une étude de mortalité et travaux menés par d'autres structures), quelles recommandations générales en terme de santé publique pourrait proposer Santé publique France pour ce dossier en termes d'étude/surveillance en santé, d'intervention de santé publique et de communication ? »

Les recommandations formulées par le CE SET suite aux études menées sur le dossier feront l'objet d'un avis du comité.

3. Sujet relatif aux réponses de SpFrance aux sollicitations locales en santé, environnement, travail

Objectif :

Poursuite de la phase de diagnostic initiée en mai 2024 afin d'identifier les changements à envisager dans les approches déployées par Santé publique France afin de mieux répondre aux enjeux de santé publique posés dans le cadre des investigations de signalements locaux en santé environnement ou santé travail.

- 1) Audition de la direction des régions (DIRE) : présentation des enjeux que représentent les investigations locales en santé environnement travail pour la Direction des régions
- 2) Suite aux auditions réalisées entre mai et septembre 2024 pour présenter les études de cas, les experts du CE SET présentent leurs analyses des forces et faiblesses des réponses apportées dans chaque dossier étudié.

Les experts réalisent ensuite une synthèse collective de l'analyse des études de cas afin d'identifier des pistes d'améliorations possibles.

4. Date de la prochaine réunion

Vendredi 11 octobre

Pour nous citer : Avis et recommandations. Relevé de décisions de réunion. Réunion n° 9 du comité d'experts Santé Environnement Travail (CE SET) du 6 septembre 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 2 p., 2025

Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 6 novembre 2025